

**PÉTITION lancée le 18 mars 2024**  
**CONTRE LA CONSTRUCTION DE 4 CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES**  
**INDUSTRIELLES À LIMANS 04300**

4 demandes de permis de construire pour 4 centrales photovoltaïques industrielles sur des terrains privés ont été déposées en mairie de Limans le 8 mars 2024.

Ces centrales photovoltaïques industrielles :

- impacteraient **55 ha – total de la superficie des parcelles –**,
- entraîneraient l'**abattage de dizaines de milliers d'arbres** et une **atteinte réelle à la biodiversité présente sur ce territoire**,
- **impacteraient directement le paysage depuis le village** ainsi que les abords paysagers des routes départementales D13 et D950, qui sont des axes de circulation principaux dans le territoire,
- **impacteraient l'économie touristique** du territoire,
- **impacteraient la qualité environnementale** du territoire de la montagne de Lure,
- **impacteraient la situation hydrologique du territoire**, bien au-delà de la surface directement concernée par les centrales industrielles envisagées.

Après la sécheresse déjà vécue en 2022, la sécheresse traversée en 2023, les autres sécheresses à venir et le réchauffement climatique avéré, **il est primordial de conserver toutes les végétations qui couvrent les sols** pour protéger la biodiversité, et plus encore **les arbres qui permettent un rafraîchissement de l'atmosphère et l'infiltration de l'eau en profondeur dans les sols**.

Aussi, nous, habitants de Limans et des communes environnantes, **nous opposons à l'abattage des bois, à la destruction de la biodiversité et à la construction de centrales photovoltaïques industrielles sur les terres naturelles, agricoles et forestières**.

NOM	Prénom	Commune	Code postal	Signature

